

PERSONNES DE PLUS DE 65 ANS OU EN SITUATION DE HANDICAP

FRAGILES OU ISOLÉS ? FAITES-VOUS CONNAÎTRE !



GRAND FROID



CANICULE



ÉPIDÉMIE

Bénéficiez d'un appel régulier par un agent du CCAS qui s'assurera que tout va bien et organisera une visite si nécessaire.

INSCRIPTION AU REGISTRE NÉCESSAIRE

Complétez le coupon ou contactez le CCAS :

 **01 79 87 62 25 ou 01 79 87 62 15**

 **registre-ccas@mairie-bezons.fr**

Si vous êtes déjà inscrits, merci de nous contacter en cas de changement de situation (ex. : numéro de tél.) ou si vous souhaitez être radié.

la ville pour tous



bezons

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

À déposer au CCAS ou à renvoyer à :
Mairie de Bezons CS30122 95875 Bezons Cedex

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse (escalier, étage, n° porte, code d'accès, interphone...)

Téléphone fixe et portable _____

Qualité au titre de laquelle la personne s'inscrit au registre :

Personne âgée de plus de 65 ans

Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail

Personne adulte reconnue handicapée

Coordonnées de la personne à prévenir en cas de problème :

Nom _____ Prénom _____ Lien de parenté _____

Adresse _____

Téléphone _____

L'inscription peut être faite par un tiers (famille, ami, voisin...)

Le cas échéant, nom et qualité du tiers ayant déposé la demande :

La personne sera ensuite avisée de son inscription par courrier
et aura la possibilité de demander sa radiation.